

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : MDE 18/007/2007 (Public)
Bulletin n° : 108
ÉFAI
12 juin 2007

Liban. Inquiétudes persistantes pour les civils affectés par les combats dans le camp de réfugiés palestiniens, sur fond de harcèlement signalé à des postes de contrôle militaires

Amnesty International a écrit au ministre de la Défense libanais pour exprimer son inquiétude persistante concernant le sort de plusieurs milliers de civils palestiniens qui sont toujours pris au piège dans le camp de réfugiés de Nahr al Bared, près de Tripoli, en raison des combats entre l'armée libanaise et des membres du Fatah al Islam, un groupe armé islamiste. Notre organisation a également exprimé son inquiétude devant des informations signalant les violences et le harcèlement subis par des civils palestiniens de la part de militaires libanais opérant à des points de contrôle. Amnesty International a demandé que ces épisodes, et d'autres, fassent l'objet d'une enquête.

Plus de 130 personnes auraient été tuées depuis le début des combats, ce 20 mai, entre l'armée libanaise et le Fatah al Islam, dont les membres ont établi des positions armées au sein du camp de réfugiés, mettant ainsi en danger la sécurité de la population locale. Vingt-sept civils et 60 militaires libanais au moins ont été tués. Dans les premiers jours, le camp a été soumis à des bombardements d'artillerie intenses et prolongés par les forces armées libanaises, parfois en aveugle, semble-t-il. Plusieurs milliers des quelque 30 000 résidents du camp ont pu le fuir le 22 mai lors d'une trêve organisée, et des petits groupes continuent d'être évacués depuis, avec l'aide de la Croix rouge/du Croissant rouge palestinien et libanais, et de la Croix rouge internationale. Les difficultés pour quitter le camp sont devenues d'autant plus flagrantes ce 11 juin, quand deux employés de la Croix rouge libanaise ont été tués à sa limite nord. La plupart des quelque 25 000 civils déplacés ont désormais trouvé refuge à al Beddaawi, un autre camp de réfugiés palestiniens, à une quinzaine de kilomètres de là. Des délégués d'Amnesty International se sont rendus sur ce site la semaine dernière. Il est à présent fortement surpeuplé et les personnes récemment déplacées vivent dans des écoles, des boutiques vides, des bâtiments abandonnés et dans les maisons des réfugiés locaux.

Trois semaines après le début des combats, plusieurs milliers de civils se trouveraient encore à Nahr al Bared, dans la crainte ou l'incapacité de quitter leur domicile. Ces civils vivraient dans des conditions difficiles, avec des coupures d'eau et d'électricité. L'eau et la nourriture arrivent au camp en quantité très limitée. Entre-temps, les combats continuent entre les membres restants du Fatah al Islam et les forces armées libanaises, qui entourent le camp et continuent à utiliser l'artillerie et d'autres armes lourdes contre les insurgés.

Dans sa lettre au ministre de la Défense Elias al Murr, Amnesty International a demandé que l'armée prenne toutes les mesures possibles pour que les civils restants évacuent Nahr el Bared en sûreté, et pour assurer la sécurité de tout civil qui choisirait de rester dans le camp. Amnesty International a

également demandé aux autorités d'enquêter sur deux épisodes du 22 mai, au cours desquels des véhicules civils auraient été pris pour cibles. Lors de l'un de ces épisodes, deux personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées, lorsqu'un convoi appartenant à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), qui distribuait des denrées à l'intérieur du camp, a été touché par au moins un engin explosif. Lors du second épisode, un chauffeur de car et une femme enceinte ont été abattus alors que leur car s'approchait d'un point de contrôle militaire. Un garçon âgé de treize ans, touché par un tir, est resté paralysé. Un autre garçon aurait été expulsé du car par des militaires, torturé à l'électricité sur ses poignets et menacé pour le faire dire qu'il était armé et prévoyait un attentat suicide au poste de contrôle.

Amnesty International a également exhorté le ministre de la Défense à examiner des informations signalant que des civils palestiniens, en particulier des jeunes hommes, sont menacés et agressés par des militaires aux postes de contrôle en raison de leur identité. La délégation d'Amnesty International qui s'est rendue dans le nord du Liban ces deux dernières semaines a entendu des dizaines de cas de ce genre, en particulier dans la région de Tripoli, ainsi qu'aux postes de contrôle entre la région orientale de la Beqa et Beyrouth, et à Beyrouth même. Ainsi, un homme âgé de trente ans a déclaré à Amnesty International que le 23 mai, alors qu'il revenait de la Beqa, il avait été placé en détention au poste de contrôle de Mafdom, dès que les militaires eurent vu ses papiers d'identité palestiniens. Menotté, cagoulé, jeté « *comme un animal* » à l'arrière d'un camion, il a été conduit jusqu'à la caserne de Jbeil, où il a été dévêtu, restant en sous-vêtements, forcé de s'agenouiller, poussé et insulté, avant d'être libéré sans inculpation au bout de quatre heures. Par ailleurs, deux Palestiniens ont été détenus ce 2 juin alors qu'ils sortaient d'une pharmacie à Bibneyn. Les mains liées dans le dos, ils ont dû s'allonger sur la route. Un militaire s'est mis debout sur le dos de l'un d'entre eux, tandis qu'un autre lui enfonçait le canon de son fusil dans le cou. Ils ont été conduits en camion à Abdi, où des militaires les ont frappés à coups de crosse. Leurs médicaments ont été détruits par un officier qui les a interrogés sur le Fatah al Islam, puis ils ont passé la nuit en détention, avant d'être libérés sans inculpation le lendemain. Dans une autre affaire, un homme âgé de vingt-six ans a raconté à Amnesty International que le 3 juin, en revenant de son travail de Beyrouth à al Beddaawi, il avait été expulsé d'un car par des soldats qui venaient de découvrir qu'il était Palestinien. Forcé de s'allonger sur la route en sous-vêtements, les mains liées dans le dos, il a été frappé au corps et au cou à coups de crosse et de barre de fer, ainsi qu'à coups de pied, perdant une dent. Ensuite, il a été cagoulé et conduit à la caserne d'Abdi, où il a été détenu pendant quatre heures dans un container de béton et d'acier avec 15 autres personnes, avant d'être libéré sans inculpation. Il craint désormais de sortir d'al Beddaawi, de crainte de subir à nouveau du harcèlement ou des agressions. De nombreux Palestiniens dans le nord du Liban, en particulier des journaliers, craignant d'être harcelés ou agressés aux postes de contrôle, ne peuvent plus se rendre à leur lieu de travail ; en conséquence, leur niveau de vie déjà précaire a encore chuté, dans une situation critique.

Dans sa lettre, Amnesty International a précisé qu'elle reconnaissait la responsabilité des autorités libanaises d'assurer la sécurité publique, comprenant que les postes de contrôle policiers et militaires étaient destinés à dissuader et prévenir de nouveaux attentats du Fatah al Islam ou d'autres groupes armés, et à appréhender les membres de ces groupes. Cependant, le ministre doit également prendre des mesures urgentes et concrètes pour empêcher de nouvelles violences à l'encontre des Palestiniens à ces points de contrôle, en rappelant à tous les policiers et les militaires leurs obligations de respecter les droits humains, et en s'engageant à ce que toutes les allégations de passages à tabac et autres violations des droits humains de suspects fassent l'objet d'une enquête, débouchant sur des sanctions si elles se révèlent exactes.

Amnesty International a également informé le ministre de sa grave préoccupation en apprenant que plusieurs militaires libanais auraient été tués de sang-froid par des membres du Fatah al Islam au début des combats ; si cela était vérifié, Amnesty International condamnerait absolument ces homicides.